

Avis au public
EAU/AUT/17/1063

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Raccordement de la ville de Dudelange et des zones industrielles entre Bettembourg et Dudelange à la station d'épuration de Bettembourg par un collecteur d'eaux usées

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/17/1063 de la part de la commune de Bettembourg concernant la gestion des eaux dans le cadre du raccordement de la ville de Dudelange et des zones industrielles entre Bettembourg et Dudelange à la station d'épuration de Bettembourg par un collecteur d'eaux usées.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 9 janvier 2018.

Fait à Bettembourg, le 12 janvier 2018.

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

